

Le *Cedre* (centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux) est une association sans but lucratif, dont la première raison d'existence est une mission de service public fixée par les instructions relatives à la lutte contre les pollutions accidentelles marines et des eaux intérieures. Une composante essentielle de sa mission est une permanence opérationnelle 24h/24, accessible par téléphone et fax, pour conseiller les responsables de la lutte contre toute forme de pollution accidentelle des eaux. Au-delà de sa mission de service public, le *Cedre* met régulièrement son expérience à la disposition des demandeurs nationaux et étrangers, dans un cadre contractuel, pour des prestations d'expérimentation, de recherche, d'étude, de conseil, d'audit et de formation.

Cette journée d'information du *Cedre* sera la septième après les leçons de l'accident du Braer (1995), *les techniques de biorestauration appliquées aux pollutions par hydrocarbures* (1996), *les dispersants et la dispersion des pollutions pétrolières* (1997), *l'indemnisation des pollutions accidentelles des eaux* (1998) jusqu'à *lutter face à une pollution accidentelle des eaux* (1999) et *le poids d'Internet dans la lutte contre une pollution accidentelle majeure* (2000). Ces journées visent à diffuser parmi les opérateurs et responsables de la lutte antipollution des informations susceptibles de contribuer à une meilleure gestion des accidents. Elles sont ouvertes à toute personne intéressée, dans la limite des places disponibles.

Le nombre des participants est limité à 100, l'enregistrement se faisant à réception du formulaire d'inscription, accompagné d'un chèque de participation aux frais de 122 Euros (800,26 F TTC) ou, pour les administrations en contrat avec le *Cedre*, d'une notification d'imputation sur un contrat en cours. Cette participation intègre les frais du déjeuner, qui sera pris sur place. Une confirmation écrite et une facture acquittée seront envoyées sur demande.

Collège des Hautes Etudes de l'Environnement
Pôle Universitaire Léonard de Vinci,
12, avenue Léonard de Vinci - 92400 Courbevoie
Téléphone : 33 (0) 1 41 56 70 00
Métro : Grande Arche de la Défense - RER : La Défense

Le *Cedre* se réserve le droit de modifier ce programme si les circonstances l'y obligent.



Les Journées d'information du *Cedre*

23 octobre
2001

Collège des Hautes Etudes de l'Environnement
Paris la Défense

LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX AU-DELA DU PETROLE BRUT

Le déversement d'un grand volume de brut par un naufrage de pétrolier en charge, ou même par un abordage entre deux pétroliers, comme la Caraïbe en a fait l'expérience en 1979, reste très logiquement la priorité des plans de lutte contre les pollutions marines accidentelles : sans que cela réduise en rien l'importance de la pollution de *l'Erika*, ceux qui ont vécu *l'Amoco Cadiz* ont encore la différence dans les yeux et les narines. Mais le renforcement de la prévention fait heureusement que ces accidents majeurs sont de plus en plus rares, tandis que la diversification et l'intensification des transports de produits pétroliers raffinés, de produits chimiques, de produits alimentaires, en mer, en rivière et à terre, multiplie les cas de déversements accidentels de ces produits.

La pollution de *l'Erika* a laissé au public l'impression qu'on avait négligé le risque des produits raffinés lourds. Celui du *Ievoli Sun* lui a fait prendre conscience du transport maritime des produits chimiques issus de l'industrie. Une enquête dans la rue sur des noms comme *Fénès*, *Aznalcollar* ou *MSC Carla* conduirait très certainement à constater que le prochain déversement de produits alimentaires, de boues chargées en métaux lourds ou de conteneurs, sera vécu par le public comme une mauvaise découverte de plus.

Dans la tradition de ses journées d'information, le *Cedre* a construit celle-ci comme un tour d'horizon de la diversité des risques, en donnant la parole à tous les acteurs concernés, pour des débats constructifs sur une question dont la réponse ferait passer des nuits plus tranquilles à tous les responsables de la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux : comment faire pour avoir sous la main, le jour où l'accident interviendra, une information précise sur les risques et les techniques de lutte spécifiques au produit qui va être déversé ?

**Matinée sous la présidence de M. Bernard Baudot, Directeur de l'Eau,
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**

Café de bienvenue à partir de 9 heures

9h30

Accueil par Bernard Tramier, Président du Comité Stratégique du Cedre et ouverture de la journée par Jacques Brégeon, Directeur du Collège des Hautes Etudes de l'Environnement

CONNAITRE ET MESURER LE RISQUE

9h40

Tout peut arriver, se régler en douceur ou dégénérer : navires échoués, irradiateurs de laboratoire, essence sans plomb, produits alimentaires et autres, par Fanch Cabioc'h, Cedre

10h00

Erika - Ievoli Sun : d'un pétrolier à un chimiquier, quelles différences ? par Pierre Pinlou, Président de la CEPPOL

10h20

Le problème du Haven : Quand un brut devient un résidu de brûlage, par Ezio Amato, ICRAM (Istituto Centrale per la Ricerca scientifica e tecnologia Applicata al Mare)

10h40

Pause

11h10

Quelques cas récents de pollutions accidentelles majeures en eau douce, par Arnaud Guéna, Cedre

11h30

Le risque dans le cadre méditerranéen : le regard d'un accord régional, par Roberto Patruno, REMPEC

11h50

Le risque dans le cadre de la Mer du Nord : le regard d'un accord régional par Alan Simcock, Secrétaire de l'Accord de Bonn

12h10

Table ronde sur les risques d'aujourd'hui, animée par Michel Huther, Président du comité d'orientation du Réseau de Recherche et d'Innovations Technologiques "Pollutions marines accidentelles"

12h45

Déjeuner

**Après-midi sous la présidence de M. Paul Roncière,
Secrétaire général de la Mer**

MAITRISER LE RISQUE ET GERER LA REPONSE

14h20

La responsabilité et l'organisation du fabricant dans l'information des opérationnels et du public en cas de pollution, par Dominique Rain, Union des Industries Chimiques

14h40

La réponse à un défi technique : améliorer la performance des outils de repérage et de récupération des hydrocarbures lourds, par François Parthiot, Cedre

15h00

La réponse à un défi scientifique : fonctionnement d'une cellule nationale d'expertise - l'exemple du Ievoli Sun, par M. Vesseron, Direction de la Prévention et des risques, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

15h20

Pause

16h00

L'apport des scientifiques de l'environnement : quelles recherches, pour apporter quelles solutions ? par Michel Marchand, IFREMER

16h20

Les conseillers techniques et les comités d'experts face à l'absence de normes : du consensus au compromis, par Michel Girin, Cedre

16h40

L'apport du monde associatif à la recherche de solutions : l'expérience de l'observatoire des marées noires, par Christine Jean

17h00

Table ronde animée par le Dr Alain Baert, Centre antipoison de Rennes : savoir maîtriser les risques et organiser la sécurité des personnes et de l'environnement

17h20

Conclusion de la journée par Bernard Tramier et les présidents de séances

17h40

Café de clôture